



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 2872

Texte de la question

APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à M. Gérard Cherpion, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gérard Cherpion. Monsieur le Premier ministre, les chiffres sont têtus. En 2013, le nombre de contrats d'apprentissage signés a diminué de 8 %, puis de nouveau de 4 % en 2014, et la chute s'accroît puisqu'au premier trimestre 2015, le recul atteint 13 % à période comparable.

Face à cela, vous faites « un plan par semaine » - je cite l'un de vos ministres. Après avoir supprimé les aides, confisqué les fonds des entreprises, cassé l'image de l'apprentissage et même « saccagé » - pour reprendre votre terme - l'apprentissage, vous tentez un retour en arrière au moyen de mesurées sectorielles qui créent la désillusion et, comme j'ai pu le constater dans les Vosges, qui complexifient le système en le rendant illisible pour les entreprises comme pour les jeunes. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Après avoir supprimé le poste de délégué interministériel à l'orientation puis le ministère chargé de l'apprentissage et de la formation professionnelle, pensant peut-être ainsi supprimer les problèmes, vous poursuivez votre œuvre destructrice de notre jeunesse qui, pourtant, était la priorité du Président de la République et demeure pour l'UMP un investissement d'avenir, comme nous l'avons démontré par nos résultats et notre action en matière d'apprentissage.

Ainsi, votre réforme du collège, outre le fait qu'elle est dénoncée par tous, ne prend pas en compte les 20 % de jeunes qui sortent cassés de ce premier cycle, se trouvent en déshérence ou se dirigent par défaut vers l'apprentissage. Quelle ambition, monsieur le Premier ministre ! Les 2 milliards investis dans les contrats aidés ne permettent même pas d'enrayer le chômage des jeunes qui, je vous le rappelle, est trois fois supérieur à celui des jeunes Allemands.

Investir dans la jeunesse, c'est croire en elle et miser sur les talents, et non se refermer par dogmatisme sur un système qui a montré ses limites.

Quand aurez-vous la volonté, monsieur le Premier ministre, de sortir de ce dogmatisme et de la communication attrape-tout pour entrer dans la réalité des problèmes des jeunes ? Comment s'orienter et comment, par une voie d'excellence et de réussite, se qualifier pour intégrer le monde du travail ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. François Rebsamen, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, vous êtes trop au fait de la situation de l'apprentissage pour tenir des propos inexacts (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP*) ; je vais donc vous donner des chiffres très précis.

M. Yves Nicolin. Ce sera bien la première fois !

M. François Rebsamen, ministre. C'est en effet très important, et vous devez le savoir : le nombre de contrats d'apprentissage signés en 2014 s'élève à 265 000, soit un recul de 2,9 % par rapport à 2013 – ces statistiques sont vérifiables. À la fin 2013, puisque nous ne disposons pas encore des chiffres pour 2014, le stock de jeunes en apprentissage s'élevait à 424 348 très exactement.

Il est vrai qu'il s'est produit un recul de 2,5 % des entrées en contrat d'apprentissage.

M. Sylvain Berrios. Et en 2014 ?

M. François Rebsamen, ministre. Nous devons en rechercher les raisons ensemble, monsieur Cherpion. Or, elles ne sont pas seulement celles que vous évoquez : à l'époque où vous étiez aux affaires, vos chiffres n'étaient guère plus glorieux ! (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Vous annonciez 500 000 apprentis, mais vous n'avez jamais atteint ce seuil ! De notre côté, nous avions à la fin 2013 près de 425 000 jeunes en contrat d'apprentissage, et il y en aura 500 000 en 2017 : tel est l'engagement du Président de la République !

M. Sylvain Berrios. Et en 2014 ?

M. Olivier Marleix. Demandez donc les chiffres aux régions, si vous ne les avez pas !

M. François Rebsamen, ministre. Pour ce faire, nous avons besoin d'agir ensemble, vous et moi, pour répéter aux Françaises et aux Français que l'apprentissage est une voie d'excellence...

M. Sylvain Berrios. Vous avez un an de retard !

M. François Rebsamen, ministre. ...et que c'est un choix que nous devons faire ensemble, et pour dire aux chefs d'entreprise – je veux le souligner ici – que c'est bien d'aimer l'apprentissage, cette voie d'excellence, mais que c'est encore mieux d'engager des apprentis ! C'est cela qu'il faut faire : engager des apprentis lorsque l'on a une entreprise !

M. Sylvain Berrios. Faites votre boulot !

M. François Rebsamen, ministre. Voilà, monsieur le député : agissons ensemble pour que l'apprentissage soit enfin au service des jeunes de notre pays !

Un député du groupe UMP . Personne ne vous applaudit !

Données clés

Auteur : [M. Gérard Cherpion](#)

Circonscription : Vosges (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2872

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [13 mai 2015](#)